

VOS OBJECTIFS DE RÉHABILITATION

## DIMINUER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

L'objectif d'une réhabilitation est généralement la réfection de l'enveloppe du bâtiment pour diminuer les consommations énergétiques. Pour les rénovations très lourdes de bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> achevés après 1948, la réglementation définit un objectif de performance globale pour le bâtiment rénové. Ce premier volet de la RT est applicable pour les permis de construire déposés après le 31 mars 2008. Pour tous les autres cas de rénovation, la réglementation définit une performance minimale pour l'élément remplacé ou installé. Ce second volet de la RT est applicable pour les marchés ou les devis acceptés à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2007.

### LES ATOUTS DU BOIS

Le bois est un matériau de structure mais également un composant proche de la famille des isolants. La combinaison de ces deux qualités permettent de concevoir des solutions de réhabilitation d'enveloppe très performante.



La structure du bâtiment initial a été mise à nu

Les panneaux ossature bois composent une nouvelle enveloppe continue

Le bâtiment a résolument changé d'aspect

### L'EXEMPLE

L'agence messine de l'ONF (Office National des Forêts) a acheté un **bâtiment de bureau à l'entrée du technopôle de Metz**. Ce bâtiment construit dans les années 90 fait partie d'un ensemble d'ouvrages délaissés, car qualifiés de «passoire énergétique». Le maître d'ouvrage souhaitait une réhabilitation qui requalifie l'aspect du bâtiment et l'amène au niveau RT2012 neuf, même s'il s'agissait d'une réhabilitation.

Pour atteindre les performances exigées par le maître d'ouvrage, il a fallu remplacer les façades-rideaux en verre et aluminium par une façade en structure bois de forte épaisseur et légère. Le matériau bois associé à une double isolation intérieure et extérieure (suppression de ponts thermiques) a permis d'atteindre des performances en dessous du niveau de consommation du label BBC rénovation (niveau RT 2012 moins 27 %).

L'enveloppe renforcée a permis une bonne inertie et le confort thermique. Notons une isolation supplémentaire par l'extérieur réalisée en matériaux biosourcés (fibre de bois de 80 mm) associés à l'isolation intérieure en laine minérale de 200 mm.

### TÉMOIGNAGE

LAURENT KOWALSKY, ARCHITECTE, ATELIER A4

“ Le maître d'ouvrage, qui ne souhaitait pas trop s'éloigner du centre de Metz, a opté pour l'acquisition d'un bâtiment existant sur le technopôle. Il voulait un projet qui puisse être thermiquement performant et atteindre le niveau de la RT 2012, même s'il s'agit d'une réhabilitation. Nous lui avons proposé une solution consistant à garder la structure du bâtiment et à changer son aspect par la modification des façades. Nous avons donc travaillé sur une solution de façade ossature bois rapportée, ce qui a simplifié notre travail en conception et permis de gagner du temps en phase chantier.

”

Soutenu par :



Opérateur :

